

# FICHE MÉTIERS | INTRODUCTION

## 1. DES FICHES MÉTIERS, POURQUOI FAIRE ?

Ces fiches présentent la définition des métiers de l'ingénierie privée en aménagement, urbanisme et développement du point de vue de l'ACAD.

A travers ces définitions, l'ACAD entend :

- Participer à la constitution d'une sémantique commune entre les consultants et leurs interlocuteurs,
- Contribuer à la promotion et la visibilité des métiers de l'ingénierie privée en aménagement, urbanisme et développement,
- Mettre en évidence les articulations entre les différents métiers agissant dans le cadre du conseil dans le champ de l'aménagement urbain.

Ce document s'adresse aux :

- commanditaires, maîtres d'ouvrage et opérateurs,
- autres consultants avec lesquels les membres de l'ACAD interagissent,
- jeunes professionnels en recherche d'un stage ou d'un emploi.

La liste des métiers :

### LES PRATICIENS

- urbanisme
- paysage
- sociologie
- programmation
- politiques publiques
- droit

### LES EXPERTS THÉMATIQUES

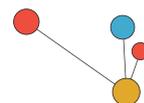
- environnement
- développement économique
- mobilités
- urbanisme commercial
- tourisme & loisirs
- habitat
- ambiances visuelles
- droit

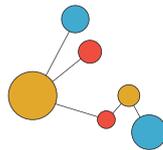
### LES AMO PROCESSUS

- concertation et communication
- conduite d'opération
- opérations habitat privé
- montage opérationnel

## 2. AU-DELÀ DES FICHES MÉTIERS : LE COMMUN DES ADHÉRENTS DE L'ACAD

**Des consultants qui conduisent des démarches transdisciplinaires**, au sein desquelles ils créent des passerelles entre les thématiques. Leur métier les amène à traiter de problématiques trans-scalaires, ce qui les conduit à intervenir très souvent en groupements, dans une logique de mobilisation d'expertise au cas par cas.





**Des consultants qui adaptent en permanence leurs réponses et leurs méthodes à la spécificité des commandes et et des contextes** auxquels ils sont confrontés. Préoccupés de la qualité de cette commande, ils donnent de leur temps pour accompagner les maîtres d'ouvrage dans la formalisation et la problématisation des questions qui peuvent leur être posées.

**Des consultants qui s'inscrivent dans des démarches maïeutiques de projet**, avec des postures professionnelles tournées vers l'accompagnement à la décision et la co-construction. Face à un jeu d'acteur toujours plus complexe, et à une implication citoyenne croissante, ils développent des méthodes collaboratives et des compétences en animation et gestion de réunion.

**Des consultants qui développent une expertise de haut niveau** pour réaliser au quotidien des analyses et synthèses pointues, ce qui nécessite des formations initiales de niveau bac+4 minimum et implique des mises à niveau récurrentes à travers des formations continues.

**Des consultants qui interviennent dans des contextes pluriels** parce que l'urbanisme et l'aménagement sont autant des sujets métropolitains que ruraux, en France et à l'étranger.

- Quartiers en renouvellement urbain
- Quartiers en politique de la ville
- Redynamisations de centres urbains, de centres bourgs (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, etc)
- Reconversion de friches (industrielles, urbaines, commerciales,...)
- Extensions urbaines

**Des consultants qui mettent leur expertise au service de tous les acteurs de l'urbain**, à chaque étape du process de production de la ville aux côtés de représentants de :

- Collectivités territoriales : Communes, Intercommunalités, Départements, Régions
- Ministères et Services de l'Etat (ANAH, ADEME, ANRU, ANIL, DREAL, DDT, DHUP, SGAR)
- Institutions européennes
- Grandes institutions : Caisse des Dépôts, Banque des Territoires, ANCT, Action logement, USH, ANPEEC, Atout France, BPI
- SEM, SPL
- Aménageurs et EPF
- Promoteurs et bailleurs,
- Autres opérateurs privés

### 3. MODE D'EMPLOI DES FICHES MÉTIER

L'urbanisme étant par nature transdisciplinaire, les adhérents de l'ACAD ont développé leur activité avec des visées parfois différentes, liées à l'histoire du développement de leur activité ou leur entreprise. C'est pourquoi certains adhérents sont référencés dans une fiche unique et que d'autres apparaissent dans 2 à 3 fiches, leur « majeure » d'activité étant alors indiquée en gras par différence avec des « mineures » en italique.

Les liens hypertexte des adhérents renvoient vers leur fiche annuaire, qui détaille leur présentation.

